

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 24 juillet 2014

Le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, le jeudi 24 juillet 2014, à 20 H 30, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LONGIN, Maire.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 20 juin 2014.

Commentaires des comptes rendus de réunions de Cuiseaux Intercom.

Le conseil municipal donne un avis favorable à une demande d'achat de terrain, sur la parcelle communale YD 92 « la Grande Grange », en prolongement de la parcelle YD 91 ; ceci pour construire une maison d'habitation. Le conseil municipal donne un avis favorable sous réserve d'obtenir le certificat d'urbanisme positif et fixe le prix d'achat à 4.98 € le mètre carré de terrain non viabilisé.

Suite à la réforme des rythmes scolaires qui sera mise en place en septembre pour la rentrée 2014/2015, il est nécessaire de modifier la durée hebdomadaire du temps de travail de l'agent spécialisé des écoles maternelles, en charge actuellement de la garderie périscolaire. Il s'agit de prendre en charge les enfants qui resteront après la fermeture de l'école, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h 45 à 16 h 30, et le mercredi de 12 h à 12 h 30, fin du temps périscolaire (le transport scolaire se faisant dès la fin des cours). Le temps de travail de l'agent est actuellement 11 h 15 annualisé, son temps de travail passera à 16 h 30 annualisé. Le conseil municipal accepte la proposition de la ludothèque pour emprunter des jeux chaque mois, en échange d'une cotisation annuelle de 60 €. De même, la ludothèque viendra animer quelquefois le temps périscolaire selon un planning déjà défini.

Le conseil municipal prend connaissance d'un courrier émanant de la Préfecture, de la direction des relations avec les collectivités locales, bureau du conseil et du contrôle, qui demande à ce que la délibération du 30 mars 2014 désignant les membres des commissions municipales soit retirée pour cause d'irrégularités. Le conseil municipal procède à l'élection des membres des différentes commissions en conformité avec le code général des collectivités territoriales :

1. Commission : affaires sociales, bâtiments, patrimoine, logements
2. Commission : voirie, assainissement, environnement, agriculture, urbanisme
3. Commission : jeunesses, sports, culture, vie scolaire, animations, communication
4. Commission permanente d'appel d'offres

Le conseil municipal entend le compte rendu des travaux en cours :

- école primaire : réfection de la salle de classe de Mme JANODET
- école maternelle : un pan de toiture s'est affaissé ; une déclaration a été faite à l'assurance et des travaux de réparation sont en cours
- 2 grosses gouttières sont apparues suite à de forts coups de vent : elles ont été colmatées mais le toit est très abîmé et il faut envisager de le changer dans un proche avenir.
- Salle polyvalente : poutre du grenier à consolider

- Travaux de voirie : enrobé et bordures dans le lotissement les Jardins 3 – quelle sera la forme d'aménagement de la place devant ce lotissement où sont installées les bennes à déchets
- Travaux assainissement : le bureau d'études « Réalités environnement » poursuit ses investigations sur le réseau d'assainissement collectif
- Commission animations : pour la commémoration du 11 novembre 2014, il y aura une exposition d'objets et de souvenirs datant de cette époque – des drapeaux seront mis sur les tombes des soldats morts pour la France pendant cette guerre.

Le conseil municipal entend les commentaires du maire sur le rapport 2013 concernant le prix et la qualité du service d'adduction d'eau potable. Il y a 22 % de perte d'eau sur la totalité du réseau.

Traite de questions diverses.

Varennes Saint Sauveur, le 11/09/2014.

Le Maire,
Jean-Michel LONGIN